

AGRION DE MERCURE COENAGRION MERCURIALE

Code Natura 2000 : 1041

Statuts et Protection

- Directive Habitats : Annexe II et IV
- Protection nationale : Oui
- Liste rouge FR : Oui, statut 5
- Liste rouge UICN : NT
- Modernisation ZNIEFF LR : Espèce Déterminante ZNIEFF

- Classe : Insectes
- Ordre : Odonates
- Famille : Coenagrionidés

Description de l'espèce



Adulte

Habitus de type Zygoptère : forme gracile, abdomen fin, cylindrique et allongé, ailes antérieures et postérieures identiques.

Taille fine et grêle : abdomen de 19 à 27 mm ; ailes postérieures de 12 à 21 mm. Tête à occiput noir bronzé avec une ligne claire en arrière des ocelles et des taches postoculaires nettes et arrondies. Ailes à ptérostigma assez courts, arrondis et noirâtres.

Mâle : abdomen bleu ciel à dessins noirs disposés de la façon suivante : segment 2 avec une macule généralement en casque, segments 3 à 6 et 9 à moitié bleu et noir, 7 et 10 en totalité noirs ; segment 8 bleu. Cercoïdes légèrement plus longs que les cerques et mesurant plus de la moitié du 10e segment, portant une dent apicale allongée et droite ainsi qu'une dent interne visible de dessus ; cerques à pointe non redressée.

Femelle : bord postérieur du prothorax droit de chaque côté de la protubérance médiane. L'abdomen est dorsalement presque entièrement noir bronzé. Cercoïdes noirâtres.

Larve

L'identification des différents stades larvaires, y compris l'exuvie du dernier stade, est particulièrement délicate et requiert un matériel optique performant (loupe binoculaire), une très bonne connaissance des critères taxonomiques des larves de Zygoptères ainsi qu'un ouvrage d'identification récent (Heidemann et Seidenbusch, 1993).

Variations intraspécifiques

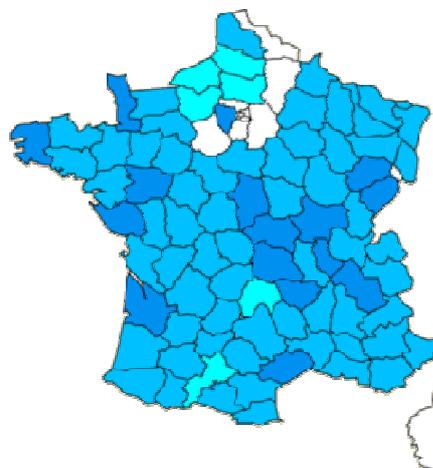
Répartition en France et en Europe

L'Agrion de Mercure est présent en Europe moyenne et méridionale (Grande-Bretagne, Belgique, Pays-Bas, Luxembourg, France, Allemagne, Suisse, Pologne, Autriche, Slovaquie, Roumanie, Italie, Espagne et Portugal) ainsi qu'en Afrique du Nord (Maroc, Algérie et Tunisie).

Il est bien répandu en France, parfois même localement abondant. Il semble cependant plus rare dans le nord du pays mais, en dehors des départements du Nord et du Pas-de-Calais, les autres départements (Seine-Maritime, Eure, Eure-et-Loire, Somme, Aisne, etc.) sont moins prospectés et des inventaires restent à faire ; aussi l'espèce est-elle sans doute présente dans certains d'entre eux comme dans les Yvelines en Forêt de Rambouillet (plusieurs populations relativement stables depuis leur découverte).

L'espèce est absente de Corse.

En Languedoc-Roussillon, l'espèce est régulièrement observée sur les milieux favorables (eaux courantes de ruisseau sur terrain calcaire et proximité des sources).



<p>Espèce très polymorphe dont plusieurs formes ont été décrites ; une seule d'entre elles constitue actuellement une sous-espèce valide : <i>C. mercuriale castellanii</i>.</p> <p>Confusions possibles</p> <p>Dans les milieux aquatiques présentant divers types d'habitats (lotiques et lentiques), <i>C. mercuriale</i> peut passer inaperçu ou être confondu avec d'autres espèces du genre <i>Coenagrion</i>. Dans les milieux spécifiques (ruisselets, ruisseaux, sources...), <i>C. mercuriale</i> ne peut alors se trouver qu'avec <i>Coenagrion ornatum</i> (généralement bien plus rare et localisé) et être confondu avec cette dernière espèce, assez proche morphologiquement.</p>	
Présence sur le site Pic Saint Loup	
Les données sont localisées sur la partie du Lamalou de la plaine de Biranques à la source.	
Biologie et Ecologie	
<p>Cycle / Activité</p>	
Cycle : 2 ans.	
Période de vol : les adultes apparaissent en avril en région méditerranéenne, en mai plus au nord ; la période de vol se poursuit jusqu'en août, parfois davantage dans le sud.	
Ponte : de type endophyte. La femelle accompagnée par le mâle (tandem) insère ses œufs dans les plantes aquatiques ou riveraines (nombreuses espèces végétales utilisées).	
Développement embryonnaire : l'éclosion a lieu après quelques semaines selon la latitude et l'époque de ponte. Sauf cas particulier, il n'y a pas de quiescence hivernale.	
Développement larvaire : s'effectue en 12 à 13 mues et habituellement en une vingtaine de mois (l'espèce passant deux hivers au stade larvaire). Il est possible qu'il soit plus rapide en région méditerranéenne.	
<p>A la suite de l'émergence (métamorphose) l'imago s'alimente durant quelques jours à proximité de l'habitat de développement larvaire (prairies environnantes, chemins ensoleillés, etc.), parfois dans des zones plus éloignées. A la suite de cette période de maturation sexuelle dont la durée est surtout fonction de la climatologie (une dizaine de jours en général), les adultes investissent les zones de reproduction. Les populations peuvent alors compter plusieurs centaines d'individus sur des sections de quelques dizaines de mètres de cours d'eau. Ces dernières sont bien plus réduites dans les microhabitats colonisés (suintements, sources, ruisselets encombrés par les hélophytes et autres végétaux, etc.) et bien sûr lorsque les conditions écologiques favorables ne sont plus réunies (pollution des eaux et fermeture du milieu par les ligneux notamment). Les adultes se tiennent auprès de ces biotopes et s'en éloignent peu y compris durant les périodes qui ne réclament pas la présence de l'eau (zones de maturation sexuelle, d'alimentation, de repos, d'abris). Ils peuvent toutefois parcourir des distances de plus d'un kilomètre (recherche d'habitats, de nourriture...)</p>	
<p>Habitats</p>	
<p>L'Agrion de Mercure est une espèce rhéophile à nette tendance héliophile qui colonise les milieux lotiques permanents de faible importance, aux eaux claires, bien oxygénées et à minéralisation variable (sources, suintements, fontaines, résurgences, puits artésiens, fossés alimentés, drains, rigoles, ruisseaulet et ruisseaux, petites rivières, etc.), situés dans les zones bien ensoleillées (zones bocagères, prairies, friches, en forêt dans les clairières, etc.) et assez souvent en terrains calcaires, jusqu'à 1600 m d'altitude (1900 m au Maroc). Les petits cours d'eau fréquentés doivent avoir une végétation aquatique bien développée. Cette végétation est constituée par les laïches, les joncs, les glycéries, les menthes, les berles, les callitriches, les cressons, les roseaux... Cette espèce se développe également dans des milieux moins typiques comme les exutoires des tourbières acides, des ruisselets très ombragés (bois, forêts), des sections de cours d'eau récemment curées ou parfois dans des eaux nettement saumâtres (Lorraine). L'Agrion de Mercure peut passer inaperçu du fait de la discrétion de ses habitats larvaires et des effectifs réduits. Il cohabite assez souvent avec <i>Orthetrum coerulescens</i> (Fabricius, 1798) et <i>Cordulegaster boltonii</i> (Donovan, 1807).</p>	
Les larves se tiennent dans les secteurs calmes parmi les hydrophytes, les tiges ou les racines des hélophytes et autres plantes riveraines.	
<p>Habitats sur le site Pic Saint Loup : Les adultes occupent les parties amont du Lamalou proches de la source et bordées de ripisylve. La présence et l'habitat des larves sur le linéaire est à éclaircir.</p>	

Etat des populations et tendances d'évolution des effectifs

En Europe, on constate une régression voire une disparition de l'espèce dans de nombreux pays, principalement aux limites nord de son aire de répartition mais aussi en l'Allemagne ou en Suisse.

En France, paradoxalement, c'est l'Odonate bénéficiant de mesures de protection, le plus répandu sur le plan de la répartition et dont les effectifs sont assez importants dans certaines régions.

Au niveau régional, l'espèce est plutôt localement assez commune, mais du fait de sa vulnérabilité en lien avec les systèmes de résurgences, elle figure sur la liste des espèces déterminantes pour la réactualisation des ZNIEFF.

Sur le site Pic St Loup, bien que les observations soient régulières, nous ne disposons pas suffisamment de données et de connaissances sur les larves pour établir une tendance et un état de conservation.

Menaces sur le site

- Pollutions accidentelles du Lamalou.
- Baisse des apports d'eau de la source conduisant à un régime moins permanent.
- Dégradation ou coupe des végétations rivulaires possibles.

Mesures de gestion envisageables

- **Améliorer les connaissances** sur cette espèce, notamment sur la répartition des larves et leur habitat préférentiel.
- **Non intervention sur les milieux naturels bordant le Lamalou.**
- **Surveillance du niveau d'alimentation en eau de la source.**